

News Tank, 25 juillet 2023

« Osons le retour de l'aménagement du territoire » (rapport du sénateur Jean-Pierre Sueur)

"Osons le retour de l'aménagement du territoire : les enjeux de l'occupation du sol dans les prochaines décennies", tel est l'intitulé du rapport d'information élaboré par le sénateur, (PS) Jean-Pierre Sueur, publié le 11/07/2023. Il vise à penser la meilleure occupation possible des sols dans 30, 40, 50 ans.

« Dans un sens, il s'agit de revenir à l'aménagement du territoire et à la planification. Il y a des conceptions purement libérales de l'occupation de la ville et de l'espace, selon lesquelles il suffit que les habitants et acteurs de la ville fassent ce qu'ils souhaitent pour que la ville, et au-delà, les communes, et l'habitation de l'espace soient optimales. Mais cette conception atteint ses limites », selon Jean-Pierre Sueur. « Non que la part de liberté et d'initiative qui appartient aux habitants et aux acteurs de la vie industrielle, tertiaire, agricole soit a priori négative. Elle est, bien sûr, nécessaire. Mais cela n'enlève rien - tout au contraire - à la nécessité des plans, des desseins, des projets d'ensemble. Ceux-ci doivent évidemment aller de pair avec toutes les initiatives individuelles ou collectives qui font avancer la ville. Il y a là une dialectique, un équilibre à rechercher et à trouver. »

Par ailleurs, il considère les contraintes environnementales comme « une chance », incitant les acteurs « à faire de la politique de la ville une politique de tout l'urbain », et plus seulement de la ville « qui va mal ».

Il souligne enfin les rôles majeurs respectifs des collectivités territoriales pour organiser les services à la population et planifier l'occupation de l'espace, et de l'État pour veiller à tracer des orientations, lutter contre la relégation des territoires défavorisés et mettre en œuvre une juste péréquation. « La politique d'aménagement du territoire repose désormais largement sur les collectivités territoriales, qui ont pour mission de programmer l'utilisation de l'espace à travers les documents d'urbanisme mais aussi de financer les opérations en exerçant la maîtrise d'ouvrage sur l'espace public. La fragmentation du paysage local crée à cet égard une certaine complexité. Par ailleurs, les initiatives prises sur les territoires dépendent des moyens dont disposent les collectivités : de ce point de vue, les métropoles denses sont mieux armées que les territoires ruraux ou périurbains éloignés »

Le rapport interroge les défis des différentes catégories d'espaces : grands centres urbains, banlieues denses, modèle pavillonnaire, zones industrielles, zones d'activité et zones commerciales, espaces ruraux, forêts, littoral, montagne et outre-mer. Il formule 50 propositions visant à aller vers une occupation de l'espace « plus harmonieuse ».

Les 50 propositions

Utiliser l'espace de manière plus économe

Assurer une application intelligente du ZAN, en prenant notamment en compte les modalités proposées par le Sénat, afin d'éviter des situations de blocage

Préserver les terres agricoles en s'attachant non seulement à la limitation de la consommation d'hectares agricoles mais aussi à la préservation, voire à l'amélioration, de la qualité des sols

Lutter contre le mitage en renforçant les prescriptions faites dans les SCoT, PLU et PLUi

Urbaniser en priorité des dents creuses urbaines et limiter les constructions nouvelles